

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

NOUVEAU, MARDI, 6 OCTOBRE 1846.

No. 70

NOTICE HISTORIQUE SUR LA GUERISON DE MADemoiselle FERRY, D'ORLÉANS.

Mlle. Victoire Ferry, âgée de vingt ans et habitant la ville d'Orléans, employée à l'hôpital général de ladite ville, fut victime, au mois de février 1832, d'un événement cruel, dont voici les détails.

Elle se trouvait par hasard dans une des salles de l'hospice, lorsqu'elle fut subitement jetée à la renverse par une folle et frappée à coups de pieds avec tant de violence qu'elle serait restée morte sur la place si deux autres aliénées ne fussent venues la tirer des mains de cette furieuse. Elles la portèrent dans sa chambre, aidées par des personnes de l'hospice qui étaient accourues au bruit, et la placèrent dans son lit, privée de l'usage de ses sens. Elle commença ensuite à éprouver des tremblemens par tout le corps et à rendre du sang en abondance par la bouche, par les narines et par les yeux, comme les témoins bien informés l'expliqueront plus amplement en indiquant la source des détails qui sont parvenus à leur connaissance.

Après lui avoir prodigué pendant quelques mois des soins qui n'eurent aucun succès, on appela le docteur Vallet, qui constata dans la malade une forte lésion dans la région du cœur, comme il l'a témoigné dans un certificat signé de sa main. Il ordonna l'usage très fréquent de sangsues, de saignées, prescrivit les sirops de consoude, d'orgeat, de diacodé, de gomme, de limaçons, etc., et différentes sortes de tisanes. Ce régime médical dura environ deux ans sans apporter aucun soulagement à l'état de la malade, qui essayait inutilement de s'occuper à quelques ouvrages manuels, tout travail étant au dessus de ses forces.

Elle avait perdu l'appétit; son sommeil était court, interrompu, inquiet; son visage, ordinairement pâle, devenait parfois enflammé; une douleur aiguë et de violentes palpitations de cœur s'étaient déclarées dès les premiers jours de sa maladie, et à ces maux vint bientôt se joindre une inflammation du péricarde.

Le médecin, pour s'opposer aux progrès du mal, ordonna pendant cinq semaines un emplâtre de poix de Bourgogne qui couvrait tout le dos, un second sur la poitrine, ensuite des vésicatoires volans, également sur les bras deux cautères, dont un sur chaque bras, six ventouses et des sinapiemes; mais tous ces remèdes restèrent sans effet.

A ces symptômes alarmans se joignaient de fréquens vomissemens de sang. La faiblesse extrême où la malade était réduite l'empêchait de faire un seul pas, ou même de se tenir sur ses pieds; elle était contrainte à garder le lit sans pouvoir y rester couchée ou à se tenir assise sur une chaise.

La maladie dura depuis douze années, et pendant les huit dernières les symptômes étaient devenus plus effrayans: la fièvre n'avait point quitté la malade; sa soif était ardente, et elle ne pouvait la satisfaire, à cause de la difficulté qu'elle avait à avaler, et toute boisson le provoquait au vomissement.

Tout son corps était enflé; on observa que le côté gauche l'était plus que le côté droit. Pour diminuer la douleur et faire cesser les palpitations, on n'appliqua plus les sangsues, on eut recours aux saignées; mais on ne put tirer que très peu d'un sang épais, comme il sera mieux expliqué par les témoins, etc.

On doit dire ici que, pendant sa maladie, la demoiselle Ferry avait été saignée deux cent douze fois, outre une centaine de tentatives inutiles pour obtenir du sang, et l'application de cinq à six cents sangsues. Cependant la malade avait été abandonnée du premier médecin, lorsque, dans le courant de 1839, on fit appeler le docteur Charpignon, qui, pendant les trois ou quatre mois qu'il la traita, ne donna aucun espoir d'amélioration. Il ordonna des cataplasmes sur le cœur et sur le côté, et reconnut que le cœur, le foie, l'estomac et la poitrine étaient attaqués depuis plusieurs années et qu'il n'était pas possible d'y remédier. Il fit cesser l'usage des sangsues, mais il en résulta de plus fréquens vomissemens de sang, et les bains d'eau tiède, qui lui furent aussi ordonnés, n'apportèrent pas de meilleurs résultats, quoiqu'elle en ait pris en tout environ quatre cents, non plus que les différentes boissons dont elle a fait usage.

Dans les premières années de sa maladie, la nourriture habituelle de mademoiselle Ferry se composait de lait et autres choses légères; mais sur la fin on lui donnait tout ce qu'elle paraissait désirer, comme à un malade désespéré; aussi elle mangea quelquefois de l'oignon cru, du poivre en grain et autres choses qui pouvaient lui être nuisibles. Cinq centimes de pain lui suffisaient pour deux ou trois jours.

Elle reçut les derniers sacremens de l'Eglise à diverses reprises, et ses faiblesses devenaient de plus en plus fréquentes; il lui est arrivé plusieurs fois de tomber dans les bras de sa mère et d'y rester comme morte pendant des trois à quatre heures.

Le mal empirait toujours, et l'enflure était si considérable qu'on ne pouvait la toucher sans que l'empreinte des mains demeurât imprimée sur sa chair. L'art des médecins devenant inutile (comme les témoins l'attesteront), faisant connaître le tems où elle fut visitée pour la dernière fois par le médecin [juin 1839,] ainsi que le pronostic qu'il fit, la pauvre malade eut recours à la très sainte Vierge et aux saints, auxquels elle adressa plusieurs neuvaines qui n'apportèrent aucun soulagement à sa pénible situation. Elle adressa la dernière de ces neuvaines, commencée le 18 mai 1844, deuxième jour de l'octave de l'Ascension, au vénérable Jean-Baptiste de La Salle, et les frères des écoles chrétiennes s'unirent à elle, tenant entre ses mains une image et des reliques du vénérable, elle s'exprima ainsi: *Mon bon père, vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle, priez pour moi, qui ai recours à vous, si c'est la volonté de Dieu que vous obteniez ma guérison; mais si, au contraire, sa volonté est que je meure, je m'y résigne volontiers pour la sanctification de mon âme.* Elle continua ainsi jour et nuit pendant toute la neuvaine.

Le dimanche, dans l'octave de l'Ascension, 19 mai 1844, elle sentait des douleurs plus poignantes par tout son corps; dans l'après-midi, on lui offrit un abrégé de la vie du Vénérable. Elle se mit à le lire; mais parvenu au premier fait miraculeux qui y est rapporté, elle éprouva une sorte de commotion, et vers les sept heures et demie du soir, ne voyant personne, elle entendit une voix claire et distincte qui lui disait: *«Dimanche, à huit heures moins un quart, tu iras à la messe à Recouvrance, n'en dis rien.»* Dans cet instant elle fut saisie de crainte; toutefois elle continua de lire l'abrégé jusqu'à la fin.

A dater de ce moment les douleurs augmentèrent, et comme il était tard, elle se traîna, comme elle put, jusque dans son lit, attendu qu'on ne pouvait la toucher sans augmenter ses douleurs; toutefois elle ne put s'y tenir couchée. Elle passa une nuit fort pénible à cause des violentes douleurs qu'elle éprouvait: elle sentait dans son corps une impression douloureuse semblable à celle qu'elle avait coutume d'éprouver quand on la touchait. Les choses se passèrent ainsi les deux premiers jours de la neuvaine, sans que la malade pût ni boire ni manger, éprouvant en elle une espèce de commotion universelle.

Au milieu de la nuit du 20 au 21 mai, elle sentit aux pieds et aux genoux comme quelque chose qui la touchait; elle y porta la main le mieux qu'il lui est possible, mais elle n'y trouve rien. Elle cherchait aussi l'image du vénérable de La Salle, qu'elle avait égarée, et la retrouva dans ses mains sans savoir comment elle y était revenue. Un moment après, au milieu de l'obscurité de la nuit, appuyée sur son coussin, elle comptait les heures, lorsque tout à coup, après minuit sonné, elle sent quelque chose qui appuyait avec force sur ses pieds et sur ses genoux, et aussitôt, un peu vers sa droite, elle voit paraître le vénérable de La Salle, qui lui dit: *Jean-Baptiste de La Salle.—O mon vénérable père! je ne suis pas digne que vous vous montriez à moi.—Dimanche, à huit heures moins un quart, tu iras à la messe à Recouvrance; n'en dis rien, tu es guérie.—Mon bon père, le Vénérable, je vous remercie de toutes les grâces que vous m'accordez aujourd'hui; je m'en reconnais tout indigne.*

Voilà donc que celle que la fièvre n'avait point quittée depuis douze ans, celle dont le corps était enflé jusqu'à la langue, qui ne pouvait se mouvoir ou rester couchée, celle qui était presque totalement privée de l'usage de la voix, qui était sujette à de fréquens vomissemens de sang, à des douleurs poignantes, surtout dans la région du cœur, celle qui ne pouvait même supporter un peu de bouillon, qui tombait journellement en défaillance et était réduite à un état presque complet de consomption, voilà délivrée de tous ses maux, et sans crise, sans évacuation, sans sueur, elle est pleine de santé, de force, d'appétit, et elle passe le reste de la nuit dans un paisible sommeil.

Le lendemain matin, mardi 21 mai, vers les sept heures et demie, sa mère l'ayant laissée seule, elle s'habilla, descendit de son lit et se regardait à plusieurs reprises, elle se trouva sans marque d'enflure; aussitôt, pleine de joie et de reconnaissance, elle tombe à genoux pour rendre grâce à Dieu, puis elle se met à marcher dans sa chambre et s'occupe à des travaux manuels.

Sa mère étant de retour, fut toute stupéfaite du changement qu'elle remar-

qua sur le visage de sa fille, et ne pouvait se contenir à la vue du mieux qu'elle remarquait : — Qu'est-ce que cela, s'écria-t-elle, comment ! tu es levée ! — Hé ! ma mère, que voulez-vous que je fasse dans mon lit ? Ne s'avez-vous pas mieux sur une chaise ? Mais je me sens de l'appétit ; si vous voulez bien me donner quelque chose à manger ? Il ne se trouvait là que du chocolat qui lui avait été interdit ; elle en prit une grande tasse et y trempa une assez grande quantité de pain qu'elle digéra parfaitement. Pendant ce même jour, elle prit du bouillon gras, qui pareillement lui avait été interdit, mangea une copieuse soupe grasse, du pain, du fromage et autre chose, sans en être aucunement incommodée. Pour son souper, elle se contenta d'une tasse de bouillon, dans lequel il y avait du pain.

Le mercredi 22 mai, après un doux sommeil, elle s'habilla seule, fit sa prière à genoux et prit une bonne tasse de chocolat qu'elle digéra très bien. Au dîner, elle mangea une soupe, de la viande, du pain et but du vin rouge, dont elle n'avait pas goûté depuis l'origine de sa maladie. Le soir, elle se contenta d'un bouillon pour ne pas trop manifester sa guérison, chose que le vénérable de La Salle lui avait recommandée.

Le jeudi 23 mai, au sortir d'un paisible sommeil, et après avoir fait à genoux sa prière, elle doutait si elle n'instruirait pas sa mère du secret de sa guérison ; elle pria donc le Vénérable de l'éclaircir là-dessus, et ayant eu, par une impression favorable, qu'elle pouvait le dire à sa mère, à M. le curé, son oncle, et à M. son directeur. Elle prépara sa mère, afin que la joie qui lui causerait cette nouvelle ne la saisît pas trop fortement ; elle la pria d'avoir la bonté de lui acheter quelques vêtements pour être un peu plus propre. Enfin elle dit : j'aurais quelque chose à vous dire, mais gardez, je vous prie, un grand secret ; j'irai dimanche à la messe. — *O ciel adorable ! s'écria sa mère, pleurant de joie, tu ne peux marcher, et tu veux aller à la messe !... — Le soir, elle dit alors à sa fille, et pour l'en convaincre, elle commença à marcher sans peine dans la chambre, déclarant que c'était là tout ce qu'elle pouvait lui dire pour le moment.*

La mère, saisie de joie à cette confidence, et à la vue de la démarche assurée de sa fille, versa une grande abondance de larmes, et il se fit dans son corps une commotion subite qui lui causa dans l'estomac et dans la poitrine une douleur qu'elle n'a pas cessé de ressentir depuis cette époque ; elle fut atteinte quelques jours après d'une jaunisse qui lui couvrit le corps pendant plus d'un mois.

Le même jour, jeudi 23 mai, M. le curé d'Arzon, oncle de Mlle. Ferry, étant venu voir sa nièce, fut frappé de la voir se lever subitement de son siège, pour le recevoir, et apparut avec un saisissement de joie qu'elle était parfaitement guérie, M. le vicair de la paroisse, directeur de la dite demoiselle, survint ensuite et partagea l'étonnement et la joie de M. le curé. Elle crut devoir les instruire de ce dont elle avait déjà fait part à sa mère. Elle leur dit donc que le dimanche suivant elle irait à la messe, et leur raconta la vision qu'elle avait eue, ainsi que tout ce qui lui était arrivé jusqu'alors. Le soir, elle soupa, offrit à Dieu ses prières et mille actions de grâces, et passa la nuit fort tranquille.

Le vendredi 24 et le samedi 25, tout se passa parfaitement, et aussitôt que le dimanche 26 mai, fête de la Pentecôte, fut arrivé, elle se revêtit des habits noirs que sa mère lui avait achetés (elle avait distribué les autres aux pauvres, les croyant desonnés inutiles.) se dirigea vers l'église avec huit femmes ; elle était accompagnée de sa mère et marchait d'un pas sûr ; elle monta seule, et sans efforts, l'escalier de l'église, où, pendant qu'elle prenait de l'eau bénite, en entrant, sept heures trois quarts sonnaient ; elle entendit la messe, communia, et après une longue action de grâces faite à genoux, elle s'en revint à la maison, seule et sans peine.

Cependant beaucoup de personnes, témoins de ce fait, et per-suadées qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans cette guérison, la suivirent en foule. En s'informant de cet événement, elles louaient et remerciaient Dieu, pleurant de joie et criant au miracle.

M. le médecin Char. Ignon, qui avait soigné la malade, atteste lui-même qu'elle était presque toujours assise, que la décubitus déterminait des douleurs très violentes dans la région du cœur ; que les battemens du cœur étaient très fréquens, la voix faible, difficile, à cause de l'oppression ; que le ventre était enflé, les digestions impossibles, à tel point qu'à peine les jours où elle se trouvait mieux pouvait-elle prendre un peu de bouillon, sans éprouver une espèce d'indigestion et de diarrhée. Le pouls était si plein et si fréquent qu'il provoquait une syncope dont la durée était très variable ; il se passait peu de semaines sans que l'oppression n'arrivât à un maximum d'intensité qui n'était soulagée que par des crachemens de sang spontanés, lesquels prenaient souvent le caractère d'une grave hémoptysie. A ces symptômes diagnostiques, le docteur avait reconnu une inflammation du tissu organique du cœur, accompagnée de celle du péricarde avec épanchement, et il devait combattre une péricardite. Quelques jours après la guérison, étant venu voir la demoiselle Ferry, il ne recueillit en elle aucun reste de maladie, et c'était pourtant ce même médecin qui, après avoir vainement épuisé toutes les ressources de son art, sans même en excepter le magnétisme, avait déclaré la maladie incurable. Depuis ce temps, mademoiselle Ferry jouit d'une très bonne santé, comme les témoins oculaires pourront le confirmer en détaillant toutes les circonstances de cette guérison miraculeuse.

LE NEW ORLEANS PROTESTANT.

Nous avons reçu seulement deux ou trois nu méros de ce journal qui nous a demandé à échanger avec nous, ce que nous faisons volontiers et régulière-

ment. Notre confrère le *Protestant* est pro-lyticien, comme il est facile de s'en apercevoir. S'il veut nous permettre de lui donner un avis sur toute charité, nous lui dirons qu'il est à désirer qu'il s'abstienne d'inter plusieurs feuilles de la même dénomination que lui, qui, par la violence de leurs attaques contre les Catholiques, et par la malignité de leurs calomnies, montrent plutôt une haine d'infidèles que l'esprit de bienveillance et de douceur qui convient à des chrétiens. Depuis quelque années, plusieurs journaux protestans ont été essayés à la Nouvelle-Orléans, et s'ils n'ont pas réussi, nous croyons que la principale raison a été la violence de leur langage. Ce genre, indigne d'hommes bien élevés, peut plaire à quelques Français ; mais ne conviendra jamais à ceux qui ont une vraie charité, non plus qu'aux esprits calmes et réfléchis.

Le *Protestant* porte pour devise ces mots significatifs : « La Bible, toute la Bible, et rien que la Bible. » Quoique les Protestans admettent la Bible et toute la Bible, ils ne font pas cela que ce que nous faisons nous-mêmes, ce qui ne doit pas nous étonner, puisque c'est de nous qu'ils ont reçu la Bible, comme tout ce qui leur ne se trouve de leur propre. Mais comment conviendrait-il qu'ils n'admettent rien que la Bible ? Et que qu'ils n'ont pas des professions de foi qu'il faut admettre pour être reçu parmi les Ministres ? N'est-ce pas une de leurs règles fondamentales que ceux qui demandent à être admis dans le ministère doivent prouver qu'ils ont en théologie les vues saines et exactes ? Une telle règle n'est-elle pas contraire au principe rien que la Bible ? S'ils n'admettent rien que la Bible, ils n'ont pas le droit de demander à chaque individu s'il croit la Bible de telle ou telle manière part entière, car il a le droit de l'entendre comme il veut ; il est des vœux dès qu'il n'admet que la Bible et un catalogue de doctrines qu'il admette la Bible expliquée dans tel ou tel sens, vous détruisez la liberté absolue de l'homme personnel, qui est votre grand principe, et vous méconnaîtrez l'infélibilité individuelle, qui est le seul fondement du protestantisme. Vous en revenez alors au principe catholique que vous avez tant de fois renié : La Bible, non pas toute seule, mais l'Écriture est expliquée par la tradition de l'Église et par l'autorité des anciens, et de ceux que nous appelons les Pères, les Docteurs. On voit que c'est une chose qui résulte de s'attacher à un faux principe dont les conséquences, quand vous voyez les appliquer, vous conduisent, bon gré mal gré, à l'Église catholique.

Le protestant peut s'étonner, dans le numéro que nous avons sous les yeux, que les Catholiques fissent des prières pour le pape le pape de Grégoire XVI, qu'ils pensent avoir été infélibles. Le protestant a voulu, sans doute, se divertir à nous faire une mauvaise opinion. Nous lui supposons assez d'intelligence pour saisir la différence qui existe entre l'infélibilité et l'impeccabilité. N'est-il pas obligé d'admettre, d'après ses principes, que tout homme est infélible en lisant et en méditant la Bible ? En conclura-t-il que tout homme est impeccable ? Tout ne croyant pas, comme Chef de l'Église, le Pape est dirigé par l'Esprit-Saint dans ses décisions dogmatiques, nous n'en pensons pas moins que, comme homme, il est peccable, ayant besoin de prières pendant sa vie, et pouvant en avoir besoin après sa mort. Nous ne voyons donc pas quelle peut être la malice de la remarque du *Protestant*.

Le pape, par catholique.

L'ORTHOGRAPHE ENSEIGNÉE PAR LA PRATIQUE

AUX ENFANS DE SEPT À NEUF ANS,

Par Mme. Charrier-Boblet.

Faciliter l'instruction des enfans, en arrachant une à une les épines rendent si pénibles les premiers scotiers de l'étude, et les conduire à la connaissance de l'orthographe et de la langue sans les rebuées par les fastidieuses abstractions de la grammaire, tel est le but qui doit se proposer ceux qui s'occupent de l'enseignement de l'enfance. Toutefois, bien que les traités et les méthodes ne manquent pas, ce but jusqu'ici n'avait pas été atteint : un livre qui ne fut pas trop aride ni trop savant, un livre qui sût intéresser l'enfant en éveillant sa jeune intelligence, ce livre n'existant pas encore, cette lacune vient d'être comblée. L'ouvrage publié par Mme. Charrier-Boblet, sous le titre simple et sans prétention de « l'Orthographe enseignée par la pratique, » nous semble réunir toutes les conditions d'un bon livre élémentaire tel que nous le concevons. Prenant pour base cette pensée de Rollin : « La science ne doit entrer que goutte à goutte dans le cerveau de l'enfance, » Mme. Charrier-Boblet, à qui une expérience de trente années dans la carrière de l'enseignement a fait reconnaître la sagesse de ce précepte, et, dans une suite de leçons, habilement graduées, guidé l'élève, avec un amour, j'oserais dire maternel, à travers les règles quelquefois si capricieuses de la science orthographique. La simplicité, la clarté, la méthode qui règnent d'un bout à l'autre de cet excellent livre, aplanissent, devant l'enfant, toutes les difficultés, et le choix heureux des exemples donne aux leçons un intérêt et un charme qui lui font du travail un véritable plaisir. Il est facile de reconnaître, dans la rédaction de « l'Orthographe enseignée par la pratique, » l'influence de cet esprit plein de patiente bonté et de mansuétude intelligente qui a fait, des *Cours d'éducation* de Mmes. Boblet et Charrier, un enseignement à part au milieu de tant d'établissements du même genre. Là, ce n'est plus une maîtresse qui enseigne, c'est une amie, une mère qui, en faisant pénétrer la science dans l'esprit de ses enfans, prend soin, avant tout, de leur épargner les fatigues et les larmes : aussi les rapports qui s'é-

ablaissent entre la maîtresse et les élèves sont ils ceux de mère à fille ; le cœur vient au secours de l'esprit et dompte l'intelligence la plus rebelle. Pour tous ceux qui, comme nous, ont été à même d'apprécier cette méthode, le doute sur sa supériorité n'est pas permis : dire que le livre a été conçu dans le même esprit que les *Cours*, c'est donc en faire le plus grand éloge.

Un esprit aussi juste que celui de Mme. Charrier-Boblet devait nécessairement répudier la *Cacographie* ; mais ce dont nous ne saurions trop la féliciter, c'est d'avoir remplacé des exercices bien plus dangereux qu'utiles, par un chiffrage destiné à peindre le son sans en peindre l'orthographe, et qui oblige l'élève de faire l'application de la règle, sans avoir sous les yeux des formes de mots de figures, capables d'induire en erreur.

L'ouvrage que nous annonçons, un peu tard il est vrai, puisque la seconde édition vient d'être mise en vente, a mérité à son auteur les suffrages de tous ceux qui s'intéressent à l'enfance. Un légitime succès a couronné ce travail modestes, mais fécond en résultats, d'une véritable amie des enfans la Société pour l'Instruction élémentaire lui a décerné, dans sa séance du 21 juin 1846, une mention honorable, et il vient d'être autorisé dans les Maisons royales de la Légion d'Honneur. Nous ne doutons pas qu'un tel exemple ne soit bientôt suivi par toutes les maisons d'éducation, et qu'elles ne s'empressent d'adopter un livre qui leur manquait, nous le répétons, et qui ne sera pas moins utile aux maîtres qu'aux élèves. J. E.

Qui commence le mieux ne finit rien, s'il n'achève.

CORNEILLE.

BULLETIN.

Arrivée du *Great Western* ; mort de l'ex-gouverneur Metcalfe ; nouvelles. — Incendie. — M. O'Reilly. — Berthier. — Comte Elgin. — Les RR. PP. McElroy et Rey. — Noyés, meurtres. — Décès de l'abbé Zamboni — Maladie des pommes de terre en Suisse. — Trait d'humanité. — Récolte en Italie. — Feuilles. — Hydrophobie.

Le *Great Western* est arrivé à New-York, mercredi à une heure P. M., il apporte des dates du 12 du mois dernier. La nouvelle qui excitera sans doute le plus nos sympathies, est celle de la mort de notre ancien gouverneur lord Metcalfe. Sa carrière mortelle s'est terminée au milieu de cruelles et longues souffrances ; ses actions politiques sont maintenant entrées au tribunal de l'histoire ; elles seront diversement jugées d'après les opinions et les intérêts des différents partis. Cependant le clergé du Canada ne pourra pas oublier qu'il s'est toujours montré un de ses bienfaiteurs, et ses dons multipliés envers les différentes églises en bâtisse, lui mériteront le souvenir et la reconnaissance particulière de ceux qui en ont été l'objet.

L'Irlande est tranquille ; le peuple est employé par le gouvernement aux ouvrages publics. Le choléra fait de terribles ravages dans l'Inde ; un quart des troupes anglaises à Caranchoe a été enlevé au milieu de ses innombrables victimes. Le manque des moissons dans les états britanniques, surtout celle des pommes de terre est maintenant hors de doute. La France est aussi menacée de disette. La conséquence en est que les denrées ont augmenté considérablement de prix. L'argent est en abondance, on peut l'obtenir à 3 et 3½ pour cent.

—Vendredi dernier, vers cinq heures du matin, le feu prit dans la boulangerie d'un nommé McReady, rue St. Antoine. Les pompiers arrivèrent à temps pour empêcher que le feu ne se communiquât aux maisons des environs. La maison seule de M. McReady fut consumée ; on dit qu'elle était assurée.

—M. O'Reilly, prêtre, desservant conjointement avec M. McMillan, l'église de St. Patrick à Québec, a reçu, en quittant cette desserte pour celle de Sherbrooke, un compliment bien flatteur des catholiques de langue anglaise, qui étaient sous ses soins. John Sharples, écrivain, et M. O'Connor, secrétaire, lui ont présenté une bourse de £450, en lui adressant un compliment d'adieu, auquel M. O'Reilly a répondu avec émotion. Un grand nombre de dames et d'enfans s'étaient joints à la foule pour recevoir les dernières bénédictions de ce prêtre qui avait su gagner leur estime et leur affection.

—On lit dans la *Revue Canadienne* :

« Le joli village de Berthier, le chef-lieu d'un des plus importants comtés du Bas-Canada, ne veut pas rester en arrière de son voisin, le village d'Industrie. Une société vient de s'y former aux fins d'établir un journal hebdomadaire, spécialement destiné et adapté aux besoins de la population rurale. La feuille aura nom : « *L'Echo des Can-*

PAGNES » et sera conduite, nous n'en doutons pas, avec habileté et succès. »

Non seulement le joli village de Berthier ne veut pas rester en arrière des autres villages ; mais il en a, même devancé plusieurs dans l'établissement de son beau couvent des Sœurs de la Congrégation. Cet institut est au grand complet pour l'éducation et l'instruction des jeunes demoiselles qui n'ont rien à désirer de ce qui s'enseigne dans les autres couvens ; nous regrettons qu'on ne nous ait pas transmis un rapport des examens sur les différentes branches d'instruction dans lesquels les élèves de cette maison n'auront point fait défaut, nous en sommes sûrs. Si quelques personnes de ce village, amis de l'éducation, voulaient se charger de cette tâche, il serait encore tems ; le mérite ne perd pas de ses droits, pour avoir été oublié quelques momens. Berthier est encore recommandable par son académie et plusieurs autres écoles qui y sont conduites sur un excellent pied.

— Quelques journaux ont annoncé que notre nouveau gouverneur le comte Elgin était membre de l'église d'Ecosse. Le *Pilot* prétend qu'ils étaient mal informés. En référant au calendrier de l'Université d'Oxford, on trouve que Son Excellence ayant fait une première classe *in litteris humanioribus*, était en même tems un élève (*fellou*) du collège *Merton* ; il doit par conséquent avoir été un membre de l'Eglise d'Angleterre, parce qu'il n'y a que les membres de cette église qui ont droit d'être admis au collège (*fellows*).

—Voici les dernières nouvelles qu'on a des RR. PP. McElroy et Rey. Le premier dessert alternativement à Matamoros et à la Pointe-Isabelle ; M. Rey est à Camargo, attaché à l'état-major du général Taylor. Plusieurs officiers qui avaient été malades, se sont convertis à l'Eglise catholique, et ont fait leur abjuration entre les mains de M. Rey, dans le cours du mois d'août.

—Le *Sullivan Watchman* rapporte qu'une pauvre femme s'est noyée à Sacket-pond avec ses deux enfans en pêchant pour sa nourriture ; son mari était absent depuis quelque tems.

Le *Journal de Syracuse* annonce qu'un nommé James Gough, irlandais, a tué sa femme et son enfant en tirant un fusil sur eux ; il a été mis en prison.

—Vérone et les sciences physiques viennent d'éprouver une grande perte. L'abbé Joseph Zamboni, membre de la société italienne des Quarante et pensionnaire de l'Institut lombardo-vénitien des sciences, lettres et arts, associé de plusieurs académies et célèbre par l'invention de la pile sèche, appliquée aux horloges, est mort le samedi 25 juillet 1846, à l'âge de 70 ans.

—Un journal suisse affirme, à propos de la maladie des pommes de terre, qu'en hersant ou en remuant la terre avec des pioches, la maladie de ces tubercules disparaît. Les journaux confirment que les agriculteurs qui ont recours à ce moyen, aussi simple que facile, s'en trouvent bien ; leurs pommes de terre redeviennent saines, et les champs qui n'en sont pas encore atteints sont préservés de la maladie. Il y a des agronomes qui coupent la fane avant de remuer la terre. On prétend que ce procédé vaut encore mieux ; les pommes de terre se développent néanmoins et même mieux qu'en leur laissant leurs feuilles. Au reste, dans bien des endroits, on se sert, depuis un très grand nombre d'années, de cette fane pour la donner comme nourriture au bétail.

—On s'attend, en quelques parties de la France, à une grande misère à cause de la rareté et de la cherté des blés ; au milieu des actes d'inhumanité des riches avares qui profitent de la rareté des provisions pour surcharger les indigens, voici un exemple de désintéressement qui mérite d'être cité dans tous les pays, pour la consolation des âmes compatissantes. Voici ce que dit à ce sujet le journal de *Nâone et Loire* :

« Au milieu des inquiétudes qui se manifestent généralement au sujet de la cherté des blés et de la misère qui pourrait en résulter pour l'hiver prochain, il est consolant de pouvoir citer des actes d'humanité et de noble désintéressement qui contrastent avec la rapacité de ceux qui profitent de la circonstance pour accroître leurs revenus. M. A. Ch..., propriétaire à Vaulx-sur-Aisne, commune d'Azé, qui vient

de faire une ample et riche moisson, a refusé de vendre son blé aux marchands et accapareurs qui parcourent les campagnes : pour venir en aide aux ouvriers et aux habitans peu aisés de sa commune, il le leur a cédé en détail, à chacun suivant ses besoins, au prix modeste de 5 fr. le double-décalitre, tandis qu'il aurait pu aisément le vendre 6 fr. en gros et au comptant."

—L'Italie méridionale est en proie depuis la fin du printemps à une sécheresse et à des chaleurs extraordinaires. Sur la côte méridionale de la Sicile et dans cette vaste plaine que Cicéron appelait : *Caput rei frumentariae*, et qui s'étend de Lentini à Catane, les semences confiées à la terre ont péri en grande partie dans les mois de mars et d'avril par défaut de pluie. Dans les journées des 15 et 16 mai, pendant que des pluies torrentielles inondaient le Piémont, un vent impétueux, *di sciocco*, ravageait les grains et les fruits sur la côte septentrionale de cette île fertile. Dans les champs vastes et solitaires de la Pouille et de la campagne de Rome, la récolte des grains ne s'élève pas à huit pour un, proportion extrêmement faible.

La chaleur précoce et déjà forte au printemps est devenue constante et accablante pendant l'été. A Rome, pendant le mois de juillet, le thermomètre Réaumur s'est fréquemment élevé au-dessus de 25 degrés; sept fois il a dépassé 27; le 25 juillet il est monté à 28,0; le 22 à 29,2; le 24 à 29,3.

A l'Observatoire de Paris, la plus forte chaleur, a été le 31 juillet; le thermomètre marquait 28° R. à l'ombre; la température la plus basse a été 9°, la moyenne 16½. En Sicile comme à Rome, la température a été à 29° R. Il s'en suit que la chaleur aurait été plus forte en Canada, car le ther. marquait 33°, le 11 juillet, il a été fréquemment à 28°, et une fois elle est restée à ce point depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. Un journal de Toronto; réténd que la chaleur a été là, à 107° F. c'est à dire 33° R. chose difficile à croire. A Oran, en Algérie, le 18 juillet, le ther. à l'ombre marquait 36° R. et 48° au soleil. Ce qui est une chaleur effroyable.

—Les eaux en ce moment sont tellement basses dans la Saône, que depuis quelques jours, des ouvriers sont occupés à retirer des pierres enfouies depuis des siècles peut-être sous l'ancienne arche maîtresse de Châlons, et que ces hommes sont à peine mouillés jusqu'à la ceinture dans l'endroit ordinairement le plus profond de la rivière.

—On écrit d'Orgelet, le 13 août :

"Aujourd'hui même vient de mourir d'hydrophobie, en notre ville, une jeune fille de 9 ans, qui faisait la joie et le bonheur de ses parents. Mordue à la main droite, le 8 juin, par un chien de chasse que l'on ne croyait point malade, et qui fut abattu, elle paraissait guérie, et l'on avait bientôt oublié cet accident. Lundi, 10 du courant, elle se se plaignit d'éprouver une sorte d'inquiétude, d'engourdissement à la main, démangeaisons insupportables. Bientôt se déclara une fièvre brûlante avec une sèche compression de la gorge, comme dans l'angine, puis une vive soif et un grand besoin de manger, suivis de répulsions violentes et de transports convulsifs, chaque fois qu'on lui présentait soit de l'eau, soit un fruit, ou tout autre nourriture. La nuit dernière n'a été qu'une série de cris déchirans, de silence de quelques minutes et de tons les affreux symptômes qui accompagnent cette affection mystérieuse. Tous les secours de l'art ont été inutiles, et la pauvre enfant a succombé à son troisième accès. Quelques instans, après le corps est devenu bleuâtre, comme s'il avait éprouvé une meurtrissure générale."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Une lettre écrite de Rome par M. de Narp, à un de ses amis, nous apprend que le Souverain-Pontife a reçu Mgr. de Bonald avec des marques toutes particulières d'estime et de distinction. Dans une entrevue, il lui parla du Mandement que le Cardinal publia l'année dernière contre le *Manuel* de M. Dupin, il lui dit que Payant reçu à Imola, il l'avait fait traduire, et avait fait imprimer cette traduction pour la distribuer dans tout son diocèse. Pie IX témoigne une estime tout particulière pour le Clergé de France, et on ne doute pas qu'il seconde de tout son pouvoir l'épiscopat français dans les efforts que celui-ci continuera de faire pour obtenir la liberté d'enseignement.

Les preuves d'estime données par le Pontife au Cardinal de Bonald qui a été un des plus intrépides champions de la liberté d'enseignement, et un des plus énergiques adversaires qu'ait rencontrés le gouvernement dans ses projets liberticides, suffiraient pour prouver que Pie IX approuve complètement la marche qu'ont suivie les Evêques de France, et quelque disposé qu'il soit à vivre en bonne intelligence avec le Cabinet des Tuileries, il ne sacrifiera point à cette bonne intelligence les droits de la conscience et le grand principe de la liberté religieuse.

La conduite de Pie IX semble indiquer qu'il n'est disposé à se tenir dans la dépendance ni de la France, ni de l'Autriche, et nous espérons qu'il en sera ainsi. Le zèle avec lequel le Pontife travaille à faire toutes les réformes qui sont praticables dans les diverses branches de l'administration, et la stricte économie qu'il a introduite partout, joint à l'annistie, prouvent qu'il est déterminé à tenter tous les moyens qui seront en pouvoir pour assurer le bonheur des peuples qui sont soumis à son autorité temporelle. L'avenir nous apprendra si les réformes opérées par Pie IX satisfiront les esprits inquiets, qui depuis si long-tems troublent la paix des Etats Ecclésiastiques et de toute l'Italie.

FRANCE.

—Le faubourg St. Antoine est le quartier de Paris où se presse, depuis longtems, la portion la plus nombreuse de la classe ouvrière. Là sont en effet les plus vastes ateliers et les usines les plus considérables qui réclament l'emploi de plus de bras, soit d'hommes, soit de femmes, soit même d'enfans du plus jeune âge; les ateliers de papiers peints, entre autres exemples, admettant des enfans de six à sept ans.

Or les moyens de moraliser par une éducation religieuse cette multitude que son rude travail, pour la vie de chaque jour, absorbe presque entièrement, sont-ils suffisamment distribués dans cette partie de la capitale? On peut en juger par l'énoncé de cet unique fait: la paroisse de Ste. Marguerite compte sur son territoire près de soixante-neuf mille âmes. Ses huit ou dix prêtres, ses deux Ecoles des Frères, celles des Sœurs de la Charité, malgré leurs soins et constants efforts, ne peuvent malheureusement atteindre ni secourir les besoins intellectuels de tant de milliers d'âmes de la classe ouvrière. D'abord la distance est énorme de l'église aux limites les plus reculées du territoire de la paroisse. On les parens n'envoient pas leurs enfans à l'église, ou bien ceux-ci perdent le tems à franchir une pareille distance. Puis à chaque pas se trouvent semés à profusion les lieux de dissipation et de grossiers plaisirs qui avoisinent les paroisses. On comprend dès lors les maux de toute nature qui résultent d'une semblable situation des choses. Le charitable et zélé pasteur de Sainte-Marguerite épuise depuis long-tems toutes les ressources et tous les moyens que son dévouement et sa foi lui suggèrent afin de porter quelque remède à une semblable désolation. Il a établi, depuis deux ou trois ans, une chapelle à l'un des points extrêmes de la paroisse, dans la rue de la Roquette; par ses soins on y a également ouvert des classes où des Sœurs de la Doctrine chrétienne, suivant les règles du vénérable de La Salle, instruisent les petites filles du quartier. La chapelle et l'école ont jusqu'ici été entretenus par quelques modestes secours étrangers, mais presque entièrement par les sacrifices du généreux curé. On sait qu'il n'y a pas de riches dans ce voisinage, et si grande que soit la charité de M. Haumet, il se voit sur le point de succomber sous un fardeau si lourd. L'école et la chapelle de la rue de la Roquette sont donc en grand danger de périr. C'est la plus vive douleur de ce pasteur infatigable dans sa charité.

Mais un autre chagrin bien amer désolera sa piété et découragera presque son zèle. A l'autre extrémité de sa paroisse, espèce d'Irlande au milieu de Paris, le protestantisme vient d'établir, riche et presque pompeux, une maison de diaconesses ou de *religieuses protestantes*. Dans la rue de Reuilly, loin de toute église et de toute école catholique, ces Sœurs protestantes, au sein d'une fournilière de familles ouvrières, ont ouvert des écoles et prodiguent, dans le but avoué d'un ardent prosélytisme, toute espèce de secours matériels. Ces diaconesses ont la parole insinuante et les mains pleines de séductions plus dangereuses auprès des familles indigentes. Chaque personne qui leur amène un enfant reçoit une somme de 5 francs; on dit même qu'il y a des primes doubles pour chaque membre de famille pauvre qui consent à apostasier. Qu'on se figure maintenant l'embarras et les angoisses du respectable curé de Sainte-Marguerite! Pour sa chapelle et ses écoles catholiques de la Roquette, pénurie entière, en dehors de ses propres deniers, destinés d'ailleurs à ses autres pauvres et à ses malades trop nombreux. De l'autre côté, les Sœurs protestantes avec toute espèce de ressources et d'appui. Quel spectacle désolant! Mais qui donc fournit à l'établissement protestant de la rue de Reuilly tant de moyens de séduction, et refuse à la paroisse catholique de Sainte-Marguerite les secours les plus indispensables? Nous ne voudrions hasarder aucune conjecture à cet égard. Qu'il nous suffise d'avoir éveillé, sur des faits aussi graves, l'attention de tous.

Ami de la Religion.

—Mgr. l'évêque de Nancy vient d'adresser la lettre suivante à M. M. les curés des villes du diocèse où il y a garnison :

"Monsieur le curé,

"Par une lettre en date du 11 de ce mois, M. le maréchal-de-camp commandant la subdivision de la 3e division militaire, m'informe que conformément aux instructions reçues de M. le lieutenant-général baron Achard, et d'après la lettre que je lui ai adressée en date du 8, il donna des ordres à

MM. les commandans de place et chefs de corps du département de la Meurthe pour qu'à l'avenir les militaires des garnisons soient libres les dimanches et les fêtes d'obligation des onze heures du matin et puissent, s'il le veulent, aller entendre la messe à la cathédrale ou à l'église paroissiale où stationnent ces garnisons.

.. Ainsi la mesure prise pour Metz, s'étendra au diocèse de Nancy. C'est une satisfaction donnée au principe de la liberté de conscience garantie à tous les Français.

« En conséquence, M. le curé, vous voudrez bien faire en sorte qu'à partir du 19 juillet, une messe soit dite tous les dimanches et fêtes dans votre église, à midi, et donner avis de cette disposition à l'autorité militaire de votre résidence.

« Récevez, M. le curé, etc. »

—L'instruction, et bien plus encore l'éducation des enfans, souffraient à Givors, diocèse de Toulouse. M. le maire et les conseillers municipaux l'ont compris. Ils ont été heureux d'élever une maison magnifique, d'y appeler des Frères des Ecoles chrétiennes, d'y ouvrir d'abord trois classes. Ce n'était pas assez. Des personnes zélées se sont empressées de venir au secours de l'administration; une souscription s'est ouverte, on a fait les premiers frais de deux nouvelles classes dans le quartier du Canal. Aujourd'hui, 450 enfans reçoivent gratuitement à Givors les premiers élémens des sciences, avec la morale la plus pure. Ces bons Frères ont eu le talent de se les attacher, de leur inspirer l'amour de la religion, l'amour du travail, de l'ordre et de la propreté. Toute la ville proclame un changement merveilleux dans les enfans; toutes les voix bénissent les bienfaiteurs d'une œuvre qui, en allégeant la charge des pères de famille, donne l'espérance que ces enfans, élevés par des maîtres habiles et dévoués, seront un jour de bons et vertueux citoyens.

Mgr. l'évêque d'Angers a conféré, dimanche dernier, le sacrement de confirmation, dans la chapelle des Dames-du-Bon-Pasteur, à une jeune novice anglaise, convertie au catholicisme, ainsi qu'à une petite Ethiopienne. Dans une allocution touchante, le prélat fait ressortir la grandeur des dons de l'Esprit saint, avec cette onction et cette tendre piété qui le caractérisent à un si haut point.

Nous apprenons de La Haye, que Mgr. Grooff, vicaire-apostolique de l'Inde Néerlandaise, récemment expulsé de la colonie par M. Rochus, en-gouverneur-général des Indes Néerlandaises, a été admis, par le roi, en audience particulière et qu'il a reçu de S. M. l'accueil le plus honorable et le plus bienveillant. L'on en infère que S. O. pourra bientôt être réintégré dans ses fonctions pastorales.

—M. l'évêque de Viviers est allé, ces jours derniers, à Pont-Saint-Espirit visiter son vénérable collègue, M. l'évêque de Digne. Les deux prélats ont pu se voir et s'entretenir longuement. Cette nouvelle rassure les nombreux amis de Mgr. Sibour, alarmés par les faux bruits d'une retraite. Nous sommes heureux au contraire, de leur apprendre que la convalescence du pieux prélat touche à sa fin; qu'il peut, sans aucune fatigue, recevoir de fréquentes visites et que tout fait espérer qu'il sera bientôt rendu à ses anciennes habitudes.

AUTRICHE.

—Nous apprenons de Vienne que le gouvernement impérial vient de défendre définitivement à toutes les communes protestantes de l'empire d'accepter désormais aucun secours de l'association Gustave-Adolphe. Toutes les manifestations de cette société ont mis, depuis trois ans dans un jour incontestable son caractère agressif à l'égard de l'église catholique, et l'on a d'ailleurs senti que les souvenirs historiques qui se rapportent à la mémoire de ce grand dévastateur de l'Allemagne, qui a si cruellement ravagé les domaines de l'empereur Ferdinand II, devaient, à eux seuls, suffire pour rendre suspecte à la monarchie autrichienne une société placée sous le patronage d'un tel nom.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—Des nouvelles des Etats-Unis reçues à la chambre du *Me cant le Library Association* en avance de la maille nous apprennent que le général Kearney est entré à Santa-et en a pris possession sans coup férir. *Mirror*.

—Nous avons donné, en passant, dans notre dernier numéro, la nouvelle du refus, par le gouvernement américain, de l'offre de médiation faite par le cabinet anglais, au sujet de la guerre entre le Mexique et les Etats-Unis. Le fait que cette médiation a été offerte est certain, puisque lord Palmerston l'a avoué en pleine séance de la chambre des communes. Elle a été reçue à Washington, le 22 septembre. Mais il est certain aussi qu'elle a été renoussée sur le motif que cette médiation n'est pas nécessaire, et parce que, dit l'*Union*, « nous connaissons nos droits et nos griefs; l'Angleterre peut nous dire ni les uns ni les autres, nous redresserons ceux-ci et nous revendiquerons ceux-là, et c'est à nous seuls à juger et de l'étendue et de l'a-propos de cette revendication, de ce redressement. » La réponse aux conditions de paix proposées par le gouvernement américain a été aussi reçue maintenant à Washington, mais personne connaît quelle est cette réponse; grand nombre de suppositions circulent à ce sujet. Les uns disent que le cabinet mexicain refusera d'entrer en négociations tant que l'escadre américaine occupera les côtes du Mexique. D'autres prétendent que le Congrès mexicain ne se réunissant qu'au 1er décembre, on n'a pu qu'accuser la réception de la lettre de M. Buchanan, sans donner de réponse aux propositions des Etats-

Unis. Quelques journaux avancent même que le Mexique a fait un refus formel d'adhérer à ces propositions. Cependant l'opinion la plus répandue est que la réponse doit être plus pacifique qu'hostile. *Idem*.

—Nous voyons par le *Journal de Québec* que M. Cayley n'a pas réussi à emprunter à 5 pour cent en Angleterre les £100,000 que l'administration avait consenti à prêter aux incendiés de Québec, à raison de 3 pour cent. Le gouvernement, assure-t-on, paraît disposé à tâcher de l'obtenir, soit en fixant à 6 pour cent le maximum de l'emprunt soit en plaçant des bons ou débetures entre les mains des incendiés; mais ces deux moyens renferment des inconvéniens; dans le premier cas, le retard d'un an, dans le second cas le risque de voir les débetures devenir l'objet des spéculations de quelques individus. « Malheureusement dit le *Journal*, il y a déjà beaucoup de mal de fait. Un très grand nombre d'incendiés se fiant à cet argent, qui raisonnablement ne pouvait leur manquer, ou ont pris des engagements avec des contracteurs leur promettant de les payer dans un certain tems, époque à laquelle ils pensaient recevoir leur part des £100,000, ou ont emprunté de l'argent à 6 pour cent pour un tems limité. L'espace fixée étant expirée dans les deux cas, ceux qui ont fait de si louables efforts pour se rebâtir seront donc forcés, à la fin, de rendre le fruit de leurs pénibles labeurs etc, etc. »

Idem.

—Jos. Laurin, écuyer, M. P. P. est arrivé en cette ville, mardi dernier, étant porteur d'une requête au gouverneur-général, accusant les commissaires des chemins à barrières près de Québec, de dilapidation des deniers publiques, et demandant une enquête sur leur conduite. M. Laurin a présenté, hier, cette requête au gouverneur, qui lui a promis de la mettre immédiatement dans le conseil exécutif. *Idem*.

Corporation.—L'élection d'un conseiller de la ville pour remplir la vacance causée par la retraite de M. John Kelly, dans le Quartier St. Laurent a eu lieu paisiblement ce matin. Les trois *polls* étaient déserts, c'est ce qui explique comment la paix n'a pas été troublée comme aux élections précédentes! A La Roche, éer. a été élu à l'unanimité. *Idem*.

Incendie.—Dimanche le 20, vers les 5 heures du soir le feu fut aperçu à une grange appartenant à M. Prospère Bernard, située dans le bas de la paroisse de Chambly, et malgré les efforts des voisins elle fut bientôt consumée ainsi que deux écuries avec tout ce qu'elles contenaient. La porte en grains en foin, en voitures et autres objets est estimée à £250 et rien n'était assuré. On a raison de croire que le feu a été mis par un incendiaire. *Idem*.

Confiscation.—Notre actif Clerc du Marché-Neuf, M. Joseph Bourdon, a confisqué mardi dernier, quatorze poches d'avoine et trois poches de patates, faute de mesure; et le lendemain (mercredi) il a encore confisqué trente-six poches de patates. Il a distribué le tout aux institutions de Charité.

Bruit important.—On lit ce qui suit dans une correspondance du *Kingston Whig*:

« Je tiens de la meilleure autorité »—au moins la personne qui me l'a dit le tenait—que le ministère Anglais a maintenant en sa sérieuse considération divers projets relatifs aux provinces de l'Amérique du Nord. La personne très croyable dont je tiens ces informations me dit qu'on a déterminé ce qui suit pour le gouvernement futur et la bonne régie de nous, les loyaux et dévoués sujets de Sa Majesté, savoir: une jonction fédérale de toutes les provinces britanniques sur ce continent, à la tête desquelles sera placé un vice-roi ou lord lieutenant, avec les pouvoirs dont jouit ce fonctionnaire en Irlande, la constitution des diverses provinces devant rester la même qu'à présent, à l'exception de certaines altérations que nécessiteront les circonstances. Le vice-roi aura le pouvoir des chevaliers et des baronets.—La Reine ajoutera à ses autres titres celui de « Reine des Provinces-Unies de l'Amérique du Nord. » Plusieurs autres changemens également grands et désirables sont aussi en contemplation, tous tendant à fixer le siège permanent du gouvernement à Québec.

Miacre.

—Le *Morning-Courier* informe les chasseurs que les bécasses, canards, bécassines et pluviers abondent dans les environs de Sorel, et sur les lacs du lac St.-Pierre, avis à ceux qui aiment à grelotter sur la rive en guettant le gibier. *Idem*.

Assaut brutal.—La semaine dernière un Monsieur descendait tranquillement la rue Gosford, quand il fut subitement attaqué par trois soldats, dont un lui asséna un coup de bâton sur le front qui le renverra par terre, en lui ouvrant une large blessure. On le transporta presque sans connaissance chez M. Louis Guérin qui tient Maison de Pension à l'encoignure des rues Sanguinet et St.-Louis. Pendant la confusion, causée par une attaque si inattendue, les trois malfaiteurs s'esquivèrent prudemment. *Idem*.

Patates.—La *Gazette* de Montréal, dans un de ses derniers numéros, en parlant de la récolte des patates, annonce que cette plante n'a pas tant souffert qu'on se l'imagine communément. Le plus grand nombre des habitans n'en ont pas semé, dit l'écrivain; mais dans les *townships* qui bordent les lignes, les cultivateurs n'ont pas craint de risquer l'expérience, et leur récolte sera bien belle. Dans les comtés du lac des Deux Montagnes, Beauharnois et Terrebonne, on espère en recueillir une grande quantité.

Idem.

Accidens.—Un ouvrier au service de M. Laberge, est tombé du second étage du théâtre, actuellement en construction, dans la petite rue du Champs-de-Mars. On l'a relevé sans connaissance. Nous

ignoraient à quel point l'homme a été blessé ; cependant on le transporta à l'hôpital, et il paraît fort souffrant.

Lundi dernier une vieille mendicante fut subitement frappée de mort, au milieu de la rue des Allemands.

— Les contrats pour une partie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique ont été adjugés samedi dernier à MM. Black et Cie., contracteurs sur les canaux de Lachine et de Beauharnais. Ces MM. nous dit-on sont associés avec une maison puissante de New-York. La partie du chemin adjugée est celle d'ici à St. Hyacinthe. Les travaux commencent en octobre. Il faut espérer qu'il y aura une grande cérémonie pour l'ouverture. "Breaking Ground" *Idem.*

M. Lamarque.—Une lettre de ce savant voyageur et naturaliste français nous apprend qu'il est rentré à Buffalo le 22 septembre, de retour de sa dernière campagne du Wisconsin et de l'Iowa. Il devait passer quelques jours à Fort Erie et Niagara, avant de se mettre en route pour Québec. "Je viens de terminer, dit-il dans sa lettre, une bien pénible et bien fatigante campagne dans les grandes prairies de l'Iowa. Il en est de ces régions comme des caudées boréales ; quand on a eu le scorbut dans les oses, et qu'on est obligé, dans les autres, de filtrer la vase des lacs, des prairies pour vivre ou calmer une soif intense, le voyageur, quelque intrépide qu'il soit, n'est guère tenté de recommencer." *Canadien.*

Le tems.—On nous dit qu'il est tombé hier matin une quantité de neige au Saguenay, à la Rivière du Loup et dans les environs. Nous avons eu ici de la grêle. Aujourd'hui il pleut abondamment par un vent froid de nord-est qui dure depuis dimanche, et qui a soufflé avec la force d'une véritable tempête dans la nuit de mercredi à jeudi. *Idem.*

ANGLETERRE.

—Une société s'est formée dernièrement en Angleterre pour la colonisation de la Terre-Sainte. A la tête se trouvent des lords et d'autres hommes marquans. L'objet de cette société est de faire de la Terre-Sainte un boulevard contre le progrès de la Russie. On compte déjà un grand nombre de juifs qui veulent s'y établir. Ce pays est très fertile et le climat est favorable à l'agriculture. Nous ne doutons pas qu'un grand nombre de cultivateurs Européens ne se transportent bientôt dans ces parages.

—Hier, (31) le nommé William Hardy, employé à bord du steamboat l'Oregon tomba à l'eau en voulant puiser un seau d'eau. Le steamboat était alors dans le courant, vis-à-vis cette ville et malgré l'activité du capitaine Lambert qui fit arrêter les mouvemens et mettre la chaloupe à l'eau, il fut impossible de le sauver. Hardy était en Canada depuis trois ans ; il laisse une veuve loin de ses parents et sans moyens. *Idem.*

Great Western Rail-Road.—Nous voyons par le *Hamilton Spectator* que des arrangemens ont été pris avec les actionnaires anglais pour faire commencer aussi promptement que possible cet ouvrage important. *Idem.*

—A la cour d'assise qui se tient actuellement à Kingston, un verdict de £62 10s. de dommages a été rendu la semaine dernière contre un M. Cameron pour avoir traité devant les magistrats une jeune fille qu'il avait trouvée nue dans son jardin. *Idem.*

—On trouve dans l'agenda d'un médecin, dit un journal de province, ce billet, écrit par lui, à un de ses aides :

Lundi, je visitai le malade ;
Vous irez le signer mardi ;
Vous prescrirez la limonade,
Vous le purgerez mercredi.
Jeudi, je ferai ma visite ;
Vendredi soir, il testera ;
Et si la cure marche vite,
Le dimanche, on l'entertera.

Idem.

M. l'Éditeur de la Gazette des Trois-Rivières.

Ayant eu occasion, tout dernièrement, de visiter les Bois Francs, permettez-moi de signaler les améliorations qui se sont faites cette année dans les communications entre cette nouvelle place et la rivière Beauport—vous savez sans doute M. l'Éditeur, que le lieu appelé communément les Bois Francs, est un nouvel établissement, formé par des canadiens, dans les townships de Stanfold, Somerset et autres, situés à l'est des paroisses de Beauport, Gentilly et St. Pierre les Becquets, et que ces lieux ayant été établis avant qu'aucun chemin pour s'y rendre eût été fait, les nouveaux habitans de ces forêts ont dû rencontrer des difficultés grandes dans leurs rapports avec leurs concitoyens des paroisses déjà nommées. C'est donc avec un plaisir sincère que je puis vous informer que le chemin fait cette année par Louis Richard, Err, et M. Joseph Girouard, contracteurs, sous la surveillance de François Poudrier, Ecr., arpenteur, employé par le gouvernement pour surveiller les travaux, sur ce chemin et autres qui se font dans cette même partie du pays, a été fait d'une manière si complète, qu'il sera toujours aussi facile à l'avenir de se rendre dans les townships sus-nommés, que dans aucune autre partie habitée de notre province. La partie du chemin fait par M. Richard et Girouard cette année, conduit de la rivière Beauport au township de Stanfold, distance de huit milles seulement par le zoin que les contracteurs ont aperçus à faire le chemin en droite ligne. Quoique les contracteurs dussent rencontrer beaucoup d'obstacles dans l'exécution de leur contrat pour faire ce chemin, en conséquence d'un bas fonds ou savante d'une extension très considérable au travers de laquelle il devait passer, et où M. Charles Edouard Bélanger et M. Ambroise Piquin périrent

l'automne dernier en essayant de la traverser suivant ce mauvais chemin ; il n'y avait pas moins de trois lieues et demie pour traverser cette savane ; je puis affirmer que je n'ai encore jamais vu un nouveau chemin plus durable. Il est nécessaire d'ajouter que ce nouveau chemin conduit à une partie du pays fertile, boisée en bois francs dont quelques uns sont d'une grosseur peu ordinaire ; j'ai moi-même mesuré un orme de dix huit pieds de circonférence sur la terre de Pierre Prince, Ecrier, et une personne respectable m'a assuré qu'il y en avait un autre de vingt quatre pieds de circonférence, et on y en rencontre beaucoup d'une égale grosseur. Sachant, M. l'Éditeur, combien vous avez à cœur l'avancement de notre beau pays, j'ai cru devoir vous adresser ce petit mémoire, convaincu que vous lui ferez place dans les colonnes de votre estimable journal.

J'ai l'honneur d'être, M. l'Éditeur,

Votre très humble et obéissant serviteur,
UN VOYAGEUR

POLICENE.

—On écrit des frontières de Gallicie :

« Les paysans persistent à demander la suppression totale de la courvée. Les incendies se multiplient. Tout récemment, une commune avait été invitée à donner des secours ; elle refusa formellement, ayant à la tête le juge du lieu, il est à désirer que le comte Stadion, nouveau gouverneur, parvienne, non-seulement à rétablir l'ordre, mais à calmer les esprits.

La *Gazette de Buda* raconte ainsi l'un de ces refus de secours :

« Un voyageur se rendait de Wielezks à Berchna ; à peine arrivé à Galow, il aperçut un feu considérable à une lieue environ de la grande route ; bientôt arrivèrent deux cavaliers criant ; ouvrez la barrière ! C'étaient deux domestiques d'un château incendié ; ils prièrent avec instance le capitaine de la garnison d'envoyer de secours, les passans ayant mis le feu aux granges qui ce tenaient la récolte du blé de cette année. Le seigneur avait engagé des paysans qui étaient accourus, à se porter sur le lieu du sinistre, pour aider à éteindre le feu, leur promettant à chacun un écu de récompense ; ceux-ci répondirent par un éclat de rire. Le commandant castral en envoya immédiatement au château vingt-quatre hommes pour protéger et escorter le malheureux propriétaire, laron de Lipowki. On remarqua presque toutes les nuits des signes d'incendie, par la vive lumière rougeâtre qui se reflète au ciel en trois ou quatre endroits différens. Le paysan gallicien, en ce moment démoralisé, saisit toutes les occasions de nuire à son seigneur, soit en détruisant ses biens, soit en attendant à sa vue.

ÉTATS-UNIS.

Dépêche télégraphique.—Washington, dimanche dans la nuit.—L'*Union* de samedi a publié un long article dont nous faisons l'extrait suivant :

« Le gouvernement du Mexique s'est décidé à réformer les ouvertures d'après lequel pour la reprise des négociations pacifiques, un congrès constituant du Mexique qui s'assemblera dans les premiers jours de décembre. Plus nous voyons la diplomatie mexicaine, plus nous trouvons qu'elle cherche des délais, et plus nous acquérons la conviction de la nécessité de poursuivre la guerre avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Telle sera, nous n'en pouvons douter, la marche qu'adoptera l'administration. »

Le *Fiscus* de la Nouvelle-Orléans du 20 septembre a reçu l'avis que Camille, le colonel mexicain, a été fait prisonnier.

« Le général Kearney en possession de Santa-Fé. »

Baltimore, lundi soir.

Le *Republican* de St. Louis annonce avoir appris d'un habitant d'Indépendance qu'un voyageur arrivé dans cette ville a rencontré un exprès du général Kearney. Celui-ci est entré à Santa-Fé et a pris possession du pays sans opposition. Le gouverneur Armijo était encore dans la ville.

Tout est tranquille à Nauvoo. La ville est presque abandonnée. Les Mormons sont arrivés à St. Louis dans un état complet d'épuisement, ayant quitté leur ville sans emporter avec eux aucun moyen de subsistance.

Il nous reste à parler des mouvemens sur le Rio-Grande, mouvemens qui empruntent une nouvelle importance à la réponse du cabinet mexicain, laquelle met désormais les États-Unis dans la nécessité d'obtenir la paix par la guerre. Les steamers *Telegraph* et *Jas L. Day*, arrivés le 15 courant à la Nouvelle-Orléans, ont apporté des nouvelles de Brazos-Santiago jusqu'au 13 et du Texas jusqu'au 15 de ce mois. Le général Taylor a quitté Comago le 6, et a rejoint à Saralvo le général Worth, qui était parti en avant avec son corps d'armée ; il restera là, dit-on, jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouveaux ordres du gouvernement.

Enfin l'expédition de la Californie a quitté New-York avant hier ; le départ a été digne de ces misérables incidens que nous avons signalés à plusieurs reprises. Un constable étant rendu à bord de l'un des navires pour s'assurer de la personne du colonel Stevenson qui, on le sait, avait déjà été mis sous bail, un officier s'opposa à l'exécution du mandat en menaçant de faire tirer sur le constable s'il insistait. Celui-ci dut se retirer, mais dans la suite des suites, le colonel pressa le départ, si bien qu'il l'avance de vingt-quatre heures. Grâce à cette précipitation, lorsque la police voulait agir, les navires étaient déjà hors de la baie.

Ce départ, comme le dit fort bien la *Tribune*, ressemble beaucoup moins à la mise en route d'une expédition, qu'à la fuite d'un contrebandier qui

met bien vite toutes voiles dehors pour fronder la douane. Ce sont là de vistes auspices, mais nous n'en souhaitons pas moins au colonel Stevenson bon voyage et heureux succès.

—Le steamer américain Governor Shannon, chargé de 70 tonneaux de provisions du gouvernement pour l'expédition de Santa-Fé a fait naufrage sur le Missouri et la perte a été totale.

Duel à la Nouvelle-Orléans.—Un duel fatal a eu lieu le 17 septembre, à la Nouvelle-Orléans, entre un Italien nommé Parmaro et un Français du nom de Capsec, et non pas Chartier, comme Pont dit quelques journaux. Celui-ci a tué son adversaire au premier feu : la balle de son pistolet a atteint Parmaro au front, un peu au-dessus de l'œil gauche. Les témoins ont immédiatement pris la fuite, et Capsec s'est embarqué pour Mobile.

Un trésor dans l'isthme de Panama.—Quelque extraordinaire que soit la nouvelle suivante, elle n'en est pas moins de la plus exacte vérité, et nous pourrions donner des détails beaucoup plus étendus, s'ils ne devaient pas nuire à la réalisation de l'entreprise. Un ingénieur distingué, qui avait été envoyé il y a quelques années à l'isthme de Panama pour y faire des recherches géologiques, et pour étudier la question du percement de l'isthme, en a rapporté des gangues d'or, qui, d'après l'examen chimique de M. le Baron Thénard, ont été reconnues de la plus grande richesse. Cet ingénieur a raconté qu'il avait recueilli cet or dans le sable d'un fleuve de l'isthme de Panama. Telle est la richesse des paillettes d'or que roule ce fleuve, que les naturels qui s'occupent de les recueillir gagnent une centaine de francs par jour et que le sable qu'ils lavent reforme encore, après leur opération informelle, plus du double de la quantité d'or qu'ils en ont retiré. L'ingénieur français a été lui-même avec soin le cours du fleuve jusqu'à sa source, et il a remarqué qu'il traverse un groupe énorme de rochers, au milieu desquels il a dû déposer, depuis des siècles, une masse considérable de paillettes d'or. D'après ses évaluations, il devrait y avoir plus de cinq milliards de francs en minerais d'or enfouis sous ces rochers [le double environ de tout le numéraire circulant en France]. Lorsque cet ingénieur a fait connaître le résultat de ses recherches et ses conjectures, il n'a trouvé d'abord que des incroyables, et pendant longtemps on l'a traité de rêveur. Cependant, il a donné des renseignements si précis et si certains sur le succès d'une future exploration, que plusieurs financiers se sont décidés à lui confier les fonds nécessaires pour explorer en grand les sables de ce fleuve. Il n'a pas été formé pour cela une compagnie par action mais on a trouvé certain nombre de capitalistes qui se sont dévoués à courir les risques de cette affaire. L'argent qu'ils mettent dans cette entreprise sera entièrement perdu ou rapportera plus d'un million pour cent aux bailleurs de fonds. L'ingénieur lui-même s'engage à n'entrer pour une part dans les bénéfices, que du moment où l'entreprise aura rapporté trois milliards de francs. Ce sont, comme on voit, toutes les richesses du Potem, tout l'or du Pactole qu'on espère trouver réuni entre les deux parties de l'Amérique. Les préparatifs de l'entreprise sont déjà fort avancés. Les fonds sont faits. On construit le bateau dragueur qui doit servir aux opérations, et le départ des ingénieurs et des ouvriers, aura lieu dans deux ou trois mois.

Le Vigilant.

L'AURE ET POINT-DU-JOUR.

LEGENDE DE CORPS-LE-CARDE.

Dans ce tems-là, les grenadiers avaient six pieds de haut, et la fille du roi se mettait à la fenêtre pour les voir passer quand ils défilent sous les murs du palais, fifres et tambours en tête. On eût dit une bataille de paladins qui s'avançaient tout d'une pièce ; il n'y avait pas une queue qui dépassât les autres de l'épaisseur d'un cheveu, et tous les boutons de guêtre semblaient tirés au cordeau. C'est de quoi on ne doit point s'étonner, puisque les sergens recruteurs rassemblaient les plus beaux hommes de chaque province pour composer ces compagnies, comme on fait un bouquet en cueillant les plus belles fleurs d'un jardin. On fait, c'étaient de telles troupes, qu'on a pris plus tard de simples soldats parmi leurs débris pour faire des maréchaux de France.

Or, entre les grenadiers des divers corps, les premiers, sans contredit, étaient ceux du régiment du roi. Superbes hommes ! et quel riche uniforme ! habits blancs, revers bleu-ciel et galons oranges. Si vous les aviez vus un jour de parade, rasés de frais et poudrés de neuf, vous eussiez pris les soldats pour des officiers et les officiers pour des généraux.

Le régiment du roi était alors en garnison à Nancy, en Lorraine, la plus jolie ville de France, alignée comme un bataillon sous les armes, de bon séjour et d'agréable vie au soldat, sinon que le vin y est un peu cher. Et de même que les grenadiers de ce régiment l'emportaient sur toute l'armée, le plus fier, le plus beau, le plus glorieux de ces grenadiers était Descauillets, l'Aurore grand garçon du Languedoc, tenant bien du crû, hardi comme un page, brave comme un sabre, menteur comme un arracheur de dents, bel esprit, dansant bien, jouant du fifre, prévôt d'armes, tirant l'espadaon, la pointe, contrepoint, faisant des contes à tenir un corps-de-garde éveillé toute la nuit, et en état de chanter, quand il était en train, chansons, mar-

ches, romances et complaintes d'ici à demain, sans chanter la même. Vous jugez que l'Aurore était admiré de ses chefs, et bien vu des filles de la garnison ; aussi, n'ayant qu'à se louer de son état ne trouvant rien dans le monde de plus beau que d'être grenadier du roi, il fit venir au corps son jeune frère, Jean Descauillets, pour être grenadier comme lui.

C'était encore un bel homme que le petit Descauillets cadet, mais il avait quelques lignes de moins que son frère. On le surnomma *Point-du-Jour*. Il ne reçut de toutes parts dans la compagnie que des instructions et des honnêtetés, en sorte qu'il promit de devenir en peu de tems, pour l'honneur du corps, le digne et deuxième tome de Descauillets l'aîné, dit l'Aurore.

Mais quoi ! rien n'était plus capable que ces démonstrations bienveillantes d'aggraver un cœur basement haineux et jaloux. *Point-du-Jour* se fit détester du major Lespin, qui n'était pourtant qu'un soldat de fortune. Farouche, dur, major n'était pas aimé dans la compagnie, et ces marques d'amitié prodiguées à un blanc-becc nouvellement enrôlé excitèrent sa jalousie. Cherchez, d'ailleurs, dans certaines ames noires la piqure imperceptible qui s'envenime jusqu'à devenir grosse haine ; essayez de comprendre le sentiment inhumain qui ne répugne point à de vengeances lâches et faciles : ce sont là des choses que je ne suis point en état de vous expliquer, Dieu merci.

Rien n'étant plus aisé, pour un major, que d'envoyer un grenadier en prison, *Point-du-Jour* passait le meilleur de son tems dans la salle d'arrêt du quartier. Les fautes, les rebellions, les manquemens à la discipline se donnaient rendez-vous sur ses états de services : les châtimens ne manquaient jamais de prétextes.

Les choses en vinrent au point que la compagnie indignée se concerta pour aider *Point-du-Jour* dans son service, afin de constater l'injustice des punitions. L'Aurore était à la tête de cette ligue ; mais tant de vigilance et de précautions demeurèrent longtems en défaut.

Vous ne connaissez point la caserne de Nancy ? vous la connaîtrez qu'il n'en serait ni plus ni moins, puisqu'il est ici question des anciennes casernes qui sont détruites depuis long tems. L'armurier travaillait au fond des cours, dans un petit bâtiment d'un seul étage, et c'était là, le long de ce bâtiment, que le major passait tous les jours, à onze heures, l'inspection de la compagnie. Les grenadiers s'alignaient sur une file, et si vous connaissez l'ancienne sévérité de la tenue militaire, vous croirez bien que la première compagnie du régiment du roi était ordinairement irréprochable. Ces braves gens, depuis la cocarde blanche comme un lis, jusqu'au talon du soulier noir comme un jais, semblaient tous les jours sortir d'une boîte.

Le major, su canne à la main, passait lentement devant et derrière le front de bataille, s'arrêtant auprès de chaque grenadier immobile, et l'examinant l'un après l'autre avec un œil doigt pour le moment, de la propriété d'un verre grossissant.

Or, tous les jours, quand il s'arrêtait derrière *Point-du-Jour*, qui frémissait dans cette attente, le major se baissait en silence, et, posant son doigt sinistre en quelque place de l'uniforme du jeune soldat, il disait ce seul mot d'une voix sourde : Une tache !

Le sergent savait ce que cela voulait dire, et marquait sur son livre vingt-quatre heures de salle de police après le nom de *Point-du-Jour*.

Les rangs étant rompus, les grenadiers s'assemblaient autour du malheureux et ne vérifiaient le fait que trop aisément : une tache noire sautait aux yeux sur l'éblouissante blancheur de l'uniforme.

L'infortuné *Point-du-Jour* suait dès l'aube à nettoyer son harnais ; ses camarades l'éprouvaient dans une inspection préparatoire. Rien n'y faisait ; le doigt du major s'arrêtait impitoyablement sur la tache incompréhensible, qui changeait de place, mais non de couleur, et qui trouvait toujours le moyen de se glisser en quelque bel endroit de l'uniforme.

Un jour, l'Aurore tordit sa baïonnette dans ses doigts nerveux et l'alla redresser chez l'armurier à l'heure de l'inspection, et tandis que l'armurier redressait la baïonnette, l'Aurore se mit tout doucement à la fenêtre, d'où il pouvait voir la compagnie alignée lui tournant le dos, et le major qui faisait ses pauses et se remettait à marcher de son pas pesant. Quand il fut à *Point-du-Jour*, le major se baissa comme de coutume, et l'Aurore se retournant tout pâle vers l'armurier, lui demanda s'il n'avait pas là, par hasard, un fusil chargé. Comme l'armurier s'étonnait de cette demande, l'Aurore reprit heureusement son sang froid et parut s'arrêter à meilleur avis.

Savez-vous ce qu'avait vu l'Aurore ? il avait vu Lespin, en marchant derrière la file, passer sournoisement son doigt sur la ciré de ses souliers, composée de graisse et de noir de fumée, et, en appu-

vant ensuite ce doigt sur l'uniforme de Point-du-Jour, il faisait lui-même la tâche qu'il semblait montrer.

L'Aurore, après l'inspection, conta froidement la chose à son frère, en ajoutant : — Point-du-Jour, renferme les bouillons d'une colère bien naturelle, et ne nous vas point servir quelque plat du tempérament méridional. Ton innocence reluit comme la giberne; ta cause est juste, ne l'embrouille point. Je vais, en conférer avec les anciens; le colonel sera instruit, et nous allons détacher au major une boîte supérieure dont il ne reviendra pas.

Cela, dit, à l'heure de la soupe, la compagnie étant réunie autour des gamelles du roi, l'Aurore porta la parole avec une éloquence qui n'avait pas besoin, pour dominer les esprits, d'une cause si révoltante. Un seul cri d'honneur lui répondit; et, lancées par un mouvement simultané, toutes les cuillers s'allèrent planter dans le potage massif du gouvernement.

On commençait à peine de délibérer, quand, hélas! la délibération fut troublée par un grand tumulte qui se fit dans la caserne. Le tambour de garde battit un roulement, le poste prit les armes, et des fusiliers, les larmes aux yeux, vinrent dire à l'Aurore, au milieu de ses camarades bouillans, qu'on venait de jeter Point-du-Jour au cachot, tandis qu'on emportait le major blessé dans son appartement. Autant valait annoncer la mort même de Point-du-Jour.

Le malheureux Descaillots cadet, venant à rencontrer le major, dans le premier feu de sa colère, l'avait renversé à coups de crosse de fusil. Quelques malavisés étaient arrivés à temps pour l'empêcher de l'assommer.

L'Aurore prit son chapeau, qui était de bon feutre galonné, et l'appuya contre un mur du quartier en s'écriant, dant un style de caserne qui perd infiniment à la traduction :

— Point-du-Jour est perdu!

Et, en effet, Point-du-Jour fut condamné à être fusillé. On connaît la marche des procédures militaires: la haine et la vengeance ressuscitent le major, en quelque sorte, pour presser celle-ci. Il ordonna que Point-du-Jour serait fusillé par sa propre compagnie.

L'Aurore alla trouver le major, et lui demanda si l'on prétendait qu'il dût tirer sur son frère; à quoi le major répondit que les règlements ne marquaient aucune exception, et qu'il n'y en aurait point. L'Aurore dit alors qu'il se ferait sauter la cervelle, et le major répliqua qu'il en était libre. Les grenadiers, sachant cela, prièrent l'Aurore de se soumettre.

A continuer.

RABAIS IMPORTANT. OBJETS D'ÉGLISE.

MALGRE les prix déjà si avantageux des articles d'Église maintenant en vente à l'HOPITAL-GENERAL de cette ville, le Soussigné vient encore d'effectuer une réduction assez importante sur la plupart des articles qui devaient sous peu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Église attendue dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de
Croix de Chasubles, Étoiles,
Bandes de Dalmatiques, Garnitures de Chapes,
Demas brachés en or, et en soie.

VOILE DE BÉNÉDICTION DU S. S. SACREMENT.

Calons, Franges à Bouillons, Cordons d'Étoiles.

On trouvera au même endroit l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Église, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse, à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1846.

PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN CÔTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donaghy) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,

MÉDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. Côté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médicines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNÉTIQUES de SHERRWOOD.

Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine
Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.
AVIS.

PATRONS,

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.
A. LaRocque, 1^r Prés.
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
L. T. Drummond,
H. Judah.

Francis Hincks,
H. Mulholland,
L. H. Colton,
John Tully,
Damase Messon,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Réglimens, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46, Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.
2 juin 1846.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

VIS A VIS J. ROY, ECR., MARCHAND SUR CETTE RUE.

Dépôt Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Maladies.

DR. PICAULT.

Ancien Élève des Hôpitaux de Paris.

22 juin.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapissierie.

2 octobre 1846.—6m.

NOUVEAU TESTAMENT.

DE LA VENTE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Québec.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 10s.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire: Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire: Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège: Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer: Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÉFÈRE. RÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.